

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans. NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED. Bureau: 323 rue de Chartres, entre Canal et Bienville.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLBENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE

Table with 2 columns: Time (Du 15 décembre 1908, Thermomètre de E. Claudel, etc.) and Temperature (7 h. du matin, Midi, 3 P. M., 8 P. M.).

La Station Navale.

La Nouvelle-Orléans est, depuis quelques années, dotée d'une station navale. Cette station, située en face de la ville, sur la rive d'Alger, est fort bien installée, et quoiqu'elle n'ait pas encore toute l'importance qu'elle devrait avoir à cause de sa situation géographique et de l'absence de sécurité qu'elle offre, elle n'en est pas moins regardée par tous les gens versés dans les affaires de la marine comme pouvant être d'une extrême utilité en cas de besoin.

On sait combien il a été difficile d'obtenir du gouvernement et du congrès l'établissement d'une station navale près du port de la Nouvelle-Orléans. Ce n'est qu'après des années d'efforts, de démarches de tout genre, de meetings, etc., que les autorités ont finalement donné leur consentement et que les crédits requis pour les travaux de construction ont été alloués.

Aujourd'hui, la station navale est définitivement installée, et entre autres commodités elle possède un vaste bassin de radoub flottant pouvant recevoir des navires de gros tonnage.

Situé en eau profonde, à quelques milles de l'embouchure du grand fleuve qui divise en deux les Etats-Unis du nord au sud, complètement à l'abri de toute attaque, ce bassin serait d'une importance extrême en temps de guerre. Les navires américains y seraient réparés ou nettoyés en toute sécurité, et une fois remis en état pourraient reprendre la mer en quelques heures.

Les avantages qu'offre la station navale de la Nouvelle-Orléans au point de vue de la défense nationale sont incontestables, et si, dans ces conditions, on ne s'explique guère que le gouvernement et le Congrès aient attendu si longtemps pour l'établissement, on comprend encore moins quelle soit attaquée pour ainsi dire chaque année par quelques autorités.

Cette fois, c'est le Bureau Général de la Marine qui se montre hostile à l'établissement. Non seulement il ne demande aucun crédit pour des travaux d'amélioration et d'agrandissement, mais c'est tout juste s'il n'en recommande pas la fermeture.

A entendre les membres du bureau tout l'argent qu'allouera le Congrès pour les stations navales du Golfe devra être consacré à l'arsenal de Guantanamo, dans l'île de Cuba.

Personne ne songe à nier l'importance de cet arsenal, et les hautes autorités navales ne peuvent être qu'approuvées de vouloir l'équiper aussi fortement que possible, mais ce n'est pas le seul point dont il soit nécessaire de s'occuper, et ces autorités auraient grandement tort, et pourraient le regretter plus tard, de négliger d'autres établissements qui n'ont peut-être pas l'importance de l'arsenal en question mais peuvent assurément rendre d'immenses services en certaines conjonctures.

Il en est particulièrement ainsi de la station navale de la Nouvelle-Orléans, et on ne peut que regretter l'attitude du Bureau Général de la Marine.

Fort heureusement, des représentants de la Louisiane au Congrès se sont emparés de cette disposition plutôt malveillante, et ils ont fait une démarche auprès du secrétaire de la marine Newberry. Celui-ci leur a déclaré qu'il ne partageait pas les vues du Bureau Général de la Marine, mais qu'il ne voyait pas comment un crédit pourrait être alloué pour des travaux d'amélioration.

Il leur a donné l'assurance que, en tout cas, la station navale ne sera pas fermée, attendu que les frais d'entretien seront, comme d'habitude, inscrits au budget de la marine.

C'est très bien, mais n'est-il pas curieux que cet établissement soit périodiquement attaqué et que certains individus cherchent à le supprimer. Est-ce parce qu'il est situé à la Nouvelle-Orléans, dans le Sud ?

Paris dans le Brouillard. Paris, 4 décembre.

Hier matin, dans la première heure, un brouillard épais enveloppait Paris et la banlieue. Une lumière toute jaune, indécise, répandait une vague clarté sur la capitale.

Le soleil, tout rouge et rond, se levait au-dessus de la mer, avait peine à se faire jour et paraissait demeurer suspendu dans l'air comme un ballon d'enfant.

Les longues avenues, aux arbres dénudés, empruntaient au temps une mélancolie particulière et ressemblaient à quelque paysage de Norvège. On n'y voyait que fort peu, mais le brouillard pouvait encore se porter assez loin pour permettre de traverser une rue sans obstacle. Il n'en fut pas de même dans la journée, surtout en certains endroits.

Dès la matinée, les abords de la Seine étaient plus obscurs que d'autres points de la ville. Le "fog", comme disent les Anglais, y était intense, et les bateaux ne paraient circuler.

A Montmartre, également, le brouillard était très dense, et l'après-midi la circulation y fut presque impossible.

Quand le soleil se fut enfui et que la nuit fut venue, l'obscurité redoubla. Boulevard de Cléchy, on ne voyait pas à deux mètres devant soi. Les passants marchaient à tâtons. Les automobiles avaient consenti à ralentir leur train. Les gros phares de ces voitures avaient été allumés, mais ne donnaient malgré tout qu'un éclairage relativement faible.

Dès la matinée les bateaux parisiens avaient cessé leur service. Les tramways marchaient avec leurs lanternes allumées.

En banlieue, le brouillard fut tout aussi épais, si ce n'est plus. A Saint-Ouen, sur le champ de courses, on ne voyait pas les obstacles à deux mètres. Le réunion — et c'est la première fois en France que le fait se produit — ne put avoir lieu et fut remise à un jour prochain.

Sur les boulevards, les enseignes lumineuses collées aux façades des toits, ne se distinguaient qu'à peine.

Les trains eurent naturellement de grands retards et la circulation en général se trouva entravée un peu partout.

LE D. K. V.

M. Lépine a fait remettre à tous les commissaires de police de Paris et de la banlieue un joli volume illustré qui va, en quelque sorte, devenir leur bréviaire. On y voit, représenté par la photographie, le nez et l'oreille droite de 4,000 malfaiteurs. Les nez sont répartis en trois classes: nez droits, nez caves, nez vases, l'ensemble des trois mots, légèrement modifiés par besoin d'orthographe, a donné la formule D. K. V., qui joint à la commodité de la fabrication l'agrément de l'a-peu près. Les oreilles sont aussi distribuées en six ordres, soit que le lobe présente un modèle traversé, un contour descendant en équerre ou une adhérence séparée, soit que le pli inférieur apparaisse convexe, soit que l'adhérence montre un profil rectiligne ou saillant. On s'imagine pas, avant d'avoir vu ces photographies reproduites dans la "Vie Illustrée" combien l'humanité compte d'espèces d'oreilles, et de laides espèces. Il y a là d'effrayables corbeilles, des coquilles monstrueuses, des lambeaux chiffonnés, déchaquetés, pendants; on voudrait espérer que de pareilles horreurs ne peuvent affliger que des visages déshonorés. Une note rédigée en signes convulsifs est inscrite au bas de chaque portrait, elle donne l'âge du sujet à l'époque de sa mensuration, la nuance de ses cheveux, la couleur et le diamètre de son iris, les particularités de sa physiologie. Rien de plus facile, avec le D. K. V., que de reconnaître les clients habituels de M. Bertillon. Inutile de se donner un faux état civil; on voit toujours passer l'oreille.

Le doyen des souverains, après François Joseph, n'est nullement, comme on l'a dit, le roi des Belges.

Le doyen est le khand du Boukhari, Mir-Khodadad, qui règne depuis 1856, et dont l'âge nement n'est par conséquent postérieur que de huit ans à celui du souverain autrichien.

Après lui viennent le prince Nicolas de Montenegro, père de la reine d'Italie, qui est sur le trône depuis le 14 août 1860, et le roi Georges de Grèce, appelé le 5 juin 1863 à régner sur les Hellènes.

Ce ne fut que deux ans et demi plus tard, le 10 décembre 1865, que S. M. Léopold II, est, par succession naturelle, la couronne de Belgique.

La Maison des Etudiants.

C'était fête récemment, au quartier Latite, à l'occasion de la pose de la première pierre de la Maison des étudiants. Des centaines de camarades de province et de l'étranger avaient répondu à l'invitation des étudiants parisiens, et les brèves-tes plus divers de Russie, Belgique, Italie, Suisse, Suède, et même du Mexique et de l'Uruguay, se mêlaient sous les bannières éclatantes des corporations.

A deux heures, tous les délégués étaient réunis dans le vieil hôtel de l'ancienne Faculté de médecine, près de la place Maubert, où s'élevèrent, comme on sait, la nouvelle maison. M. Viviani, ministre du travail, Paul Deschamps, Raymond Poincaré, Lyon-Caen, Landouzy, Grébaud et de nombreux conseillers municipaux, sont accueillis par les acclamations des étudiants et les éclats d'une exultante musique militaire.

Le président de l'A remercie de sa venue le ministre, qui répond par un discours où il exhorte les jeunes gens de la bourgeoisie à faire leur devoir. "Plus tard, continue-t-il, des hommes de mon âge formeront la génération la plus ancienne; ils vous salueront et seront heureux si, mieux qu'ils ne l'ont fait eux-mêmes, vous payez à l'humanité la dette sacrée à laquelle doit faire face la solidarité éternelle des générations". Ce passage est vivement applaudi.

Le ministre posa la première pierre et les invités se retirèrent. Le soir, à l'occasion de cette pose, et aussi pour commémorer le 25e anniversaire de la fondation de l'A, un grand banquet réunissait les étudiants et leurs invités à l'hôtel des Sociétés savantes. M. Raymond Poincaré, ancien ministre, président de la Société des Amis de l'Université, présenta les étudiants et leur nouveau bâtiment, prononça un fort beau discours sur les devoirs de la jeunesse présente. Il fut acclamé par la salle entière. Le lendemain, les étudiants

ont offert à leurs camarades de la province et de l'étranger une soirée de gala à l'Opéra.

L'Age des Souverains.

Les fêtes jubilaires de l'empereur d'Autriche, que l'on a célébrées récemment à Vienne à l'occasion de sixième anniversaire de l'avènement de François Joseph II, donnent un intérêt à la chronologie des souverains actuels régnants, qu'on a souvent très inexactement notés.

Le doyen des souverains, après François Joseph, n'est nullement, comme on l'a dit, le roi des Belges.

Le doyen est le khand du Boukhari, Mir-Khodadad, qui règne depuis 1856, et dont l'âge nement n'est par conséquent postérieur que de huit ans à celui du souverain autrichien.

Après lui viennent le prince Nicolas de Montenegro, père de la reine d'Italie, qui est sur le trône depuis le 14 août 1860, et le roi Georges de Grèce, appelé le 5 juin 1863 à régner sur les Hellènes.

Ce ne fut que deux ans et demi plus tard, le 10 décembre 1865, que S. M. Léopold II, est, par succession naturelle, la couronne de Belgique.

Le mariage de Fritz Schaff.

New York, 15 décembre.—Le mariage de Fritz Schaff, l'écrivain d'opérette avec l'écrivain John Fox, Jr., a été tranquillement célébré dimanche à New York.

Ce mariage avait été annoncé depuis quelques jours et n'a en conséquence causé aucune surprise dans le monde du théâtre.

Arrestation de deux anarchistes.

Bellingham, Wn. 15 décembre.—Emma Goldman et le Dr Ben Reitman ont été arrêtés hier soir au moment où ils se préparaient à faire une conférence anarchiste.

Le chef de police Case a procédé à cette arrestation en déclarant que l'anarchisme était un crime de haute trahison.

Le nouveau tarif douanier français.

Washington, D. C., 15 décembre.—M. Mason, consul général des Etats-Unis à Paris, a envoyé au département d'Etat un rapport sur le projet de révision du tarif douanier français.

M. Mason annonce que le tarif sera augmenté sur un certain nombre d'articles, entre autres les machines à écrire. Le droit d'entrée sur ces machines qui jusqu'ici était de 60 frs. par 100 kilos sera porté à 75 frs.

Le corps du chef Biggy est retrouvé.

San Francisco, 15 décembre.—Le corps du chef de police Biggy qui s'est noyé le 30 novembre en traversant la rade dans une chaloupe de police a été retrouvé aujourd'hui au large de Goat Island par l'équipage d'un navire marchand.

La police a immédiatement été notifiée de cette découverte et a recueilli le cadavre qui a été transporté dans un établissement de pompes funèbres. Les funérailles auront lieu demain.

THEATRES.

TULANE.

La splendide comédie dramatique que joue avec tant de talent et de brio la troupe à la tête de laquelle se trouvent les célèbres artistes Guy Standing et Théodore Roberts, est donnée aujourd'hui en matinée à prix populaires. Cette œuvre de large envergure sera jouée jusqu'à dimanche inclusivement, la troupe de M. Sothorn ne débutant que lundi.

CRESCENT.

Il y avait foule aux deux représentations de "The Out and the Fiddle" hier au Crescent. Cette féerie extravagante est très amusante, et la salle était bondée de femmes et d'enfants. Les scènes comiques se succèdent presque sans interruption, et les merveilleux effets de scènes partent à son comble la joie des spectateurs.

ORPHEUM.

L'Orpheum a offert au public d'excellents programmes de saud-deville depuis le commencement de la saison, mais aucun n'a été meilleur que celui qu'il offre cette semaine.

La musique, le chant, la danse, les exercices athlétiques, les exercices d'animus dressés, les exercices de comiques sont de tout premier ordre, et une ovation est faite aux artistes à chaque représentation.

Le mariage de Fritz Schaff.

New York, 15 décembre.—Le mariage de Fritz Schaff, l'écrivain d'opérette avec l'écrivain John Fox, Jr., a été tranquillement célébré dimanche à New York.

Ce mariage avait été annoncé depuis quelques jours et n'a en conséquence causé aucune surprise dans le monde du théâtre.

Arrestation de deux anarchistes.

Bellingham, Wn. 15 décembre.—Emma Goldman et le Dr Ben Reitman ont été arrêtés hier soir au moment où ils se préparaient à faire une conférence anarchiste.

Le chef de police Case a procédé à cette arrestation en déclarant que l'anarchisme était un crime de haute trahison.

Le nouveau tarif douanier français.

Washington, D. C., 15 décembre.—M. Mason, consul général des Etats-Unis à Paris, a envoyé au département d'Etat un rapport sur le projet de révision du tarif douanier français.

M. Mason annonce que le tarif sera augmenté sur un certain nombre d'articles, entre autres les machines à écrire. Le droit d'entrée sur ces machines qui jusqu'ici était de 60 frs. par 100 kilos sera porté à 75 frs.

Le corps du chef Biggy est retrouvé.

San Francisco, 15 décembre.—Le corps du chef de police Biggy qui s'est noyé le 30 novembre en traversant la rade dans une chaloupe de police a été retrouvé aujourd'hui au large de Goat Island par l'équipage d'un navire marchand.

La police a immédiatement été notifiée de cette découverte et a recueilli le cadavre qui a été transporté dans un établissement de pompes funèbres. Les funérailles auront lieu demain.

FAITS DIVERS.

Negro adouci.

Hier à midi et demi un nègre s'est introduit dans la demeure de Mme Francis F. Oser, rue S. Clark, 322, dans l'intention d'y commettre un vol, mais il a été découvert par le propriétaire qui a appelé au secours et il a été décapité.

Mme Oser se trouvait dans la cuisine lorsqu'elle a entendu l'individu marcher derrière elle. Se voyant découvert le noir a saisi la malheureuse femme par le cou, mais les cris de cette dernière ont attiré l'attention des voisins et le bandit a pris la fuite.

La police est arrivée sur les lieux et a fait des recherches qui sont restées sans résultat.

Le Recensement des Enfants.

Hier dans les écoles publiques les professeurs ont fait le recensement des enfants à la requête du département d'immigration du gouvernement des Etats-Unis. Cette formalité a été remplie hier dans toutes les écoles du pays.

Le but principal du département est d'établir le nombre exact des enfants dans les écoles à la date du 15 décembre.

Toutes les questions d'usage sont posées, entre autres sur l'origine des parents. Les enfants doivent dire si leurs parents sont Américains ou à la nationalité si appartenant; s'ils sont blancs ou de couleur, etc.

Accusés d'incendie criminel.

Julius Lips et Abraham Wolf, que le grand jury a décrétés d'arrestation pour complicité dans un incendie criminel, comparaitront devant la cour criminelle de district présidée par le juge Baker le 11 février prochain.

Cette date a été adoptée d'un commun accord par MM. Lionel Adams, H. L. Lazarus et Maston, avocats des accusés, et l'attorney de district St. Clair Adams.

Les prévenus ont comparu hier pour subir l'interrogatoire préliminaire. Ils ont plaidé non coupable et leurs premières cautions ont été maintenues.

Une erreur dans la rédaction de l'accusation, où la rue Iverville était désignée au lieu de la rue Bienville, a été corrigée avec le consentement du juge.

MEURTRE.

Le corps d'un nègre du nom de Joe Williams a été trouvé sur le pavé à Gretna hier soir à six heures. Il avait deux balles de revolver dans le corps. La police ignore quels sont les auteurs du crime.

Corps trouvé.

Le corps d'un homme de couleur a été trouvé flottant dans le fleuve en face du camp Farago hier soir. Les autorités de la paroisse de Jefferson sont d'avis que le corps, qui est en état avancé de décomposition, est celui d'une des victimes du vapeur H. M. Carter.

Tentative de suicide.

Hier à trois heures et demie de l'après-midi Wm Doyle, âgé de 30 ans, a tenté à ses jours en absorbant du bi-chlorure de mercure en sa demeure, rue Magasin, 3934. Il a été transporté à l'hôpital dans un état critique.

Doyle a été arrêté ces jours derniers à la suite d'une difficulté avec un membre de sa famille.

Feu de coton.

Des maladroits ont mis le feu dans un feu de coton qui levait au pied de la rue Jackson hier soir à sept heures. Les flammes, découvertes à temps, ont été éteintes par des agents de police.

LES COURSES.

Une nouvelle extraordinaire s'est répandue hier en ville et a causé une certaine émotion dans les cercles sportifs et autres. On n'annonçait rien moins que l'ouverture d'une saison de courses aujourd'hui à l'hippodrome du Parc de Ville. On donnait même des détails, par exemple que le départ dans la première course serait donné à deux heures et demie précises de l'après-midi. Il était ajouté que le pari au livre (bookmaking) serait ouvert et que les bookmakers seraient installés comme autrefois pour offrir les cotes au public.

Aucune annonce n'avait été faite antérieurement, et on s'est demandé pour quelles raisons les directeurs du champ de courses avaient tenu leur projet aussi soigneusement caché. On croit qu'ils désiraient se renseigner sur certains points de droit.

Aucun des fonctionnaires du club n'a voulu faire de déclaration, ni même dire s'il aurait réellement des courses aujourd'hui, mais on a appris que des propositions avaient été faites à des propriétaires de chevaux de courses et que ces propriétaires s'étaient montrés disposés à faire courir aujourd'hui.

On croit que si un tribunal d'état lance une injonction contre les courses au nom d'un citoyen de la Louisiane l'affaire sera portée immédiatement devant la cour des Etats-Unis parce que ces propriétaires d'actions au champ de courses appartiennent à des personnes résidant dans d'autres Etats.

L'affaire se présente ainsi sous un jour tout à fait nouveau, et il est certain qu'on ne l'avait jamais envisagée de ce point de vue.

On ne sait qui s'est mis à la tête du mouvement pour la reprise des courses à la Nouvelle-Orléans. M. E. Corrigan, un des plus habiles turfmen du pays, était ici la semaine dernière, et bien des personnes croient qu'il n'est pas étranger à l'affaire.

Les promoteurs ont, dit-on, l'intention de donner des courses chaque jour jusqu'à une interruption quelconque, et le bruit courait hier qu'ils avaient pour avocat M. E. Howard McCaleb.

Soirée dansante.

La digue, ou loge, numéro 43 de l'Ordre indépendant des Castors, donne vendredi à huit heures du soir dans la salle de l'American une représentation de minuit: le sujet d'un bal. Des amateurs de talent sont inscrits au programme.

Soirée Musicale.

Une soirée musicale est donnée mardi prochain dans la salle de l'Union Progressive au bénéfice du fonds de l'hôpital de la Clinique Homéopathique Gratuite.

Un intéressant programme est préparé, et le prix d'entrée est fixé à 25 cents.

COLLISION.

Hier à neuf heures et demie du matin une collision a eu lieu à l'angle des rues Basin et Canal, entre un car de la ligne Canal et une charrette conduite par John Butthman. Les dommages ont été insignifiants.

A l'école Webster.

Le cours de français sera inauguré aujourd'hui à trois heures de l'après-midi à l'école Webster, située au numéro 1307 de la rue Dryades, en présence de membres du comité de l'Alliance Franco-Louisianaise pour l'enseignement du Français et du bureau des écoles.

INCENDIE.

Un feu a été découvert hier matin à cinq heures dans la demeure de Annie Jackson, rue S. Franklin, 433. Les flammes ont été promptement éteintes. Des morceaux de bois saturés d'huile trouvés sous la maison font supposer que le feu a une origine criminelle.

Feu de coton.

Des maladroits ont mis le feu dans un feu de coton qui levait au pied de la rue Jackson hier soir à sept heures. Les flammes, découvertes à temps, ont été éteintes par des agents de police.

UN PASSÉ DE JEUNE FILLE.

Tandis que Jeanne Dandré éprouve d'affreux et de confusants à l'idée d'avancer à sa profession qu'elle n'avait pas répondu à sa confiance, puisqu'un malheur aussi imprévu avait pu surgir, et dirigeait rapidement vers une station de voitures, madame de Morailles, après une journée de voyages, regardait dans son auto électrique, l'hôtel somptueux et sombre de la rue de Grenelle.

Reconnue contre les coassins moelleux, elle regardait fuir les lumières de la place de la Concorde, danser en reflets tannés les vagues noires de la Seine, étinceler les vitrines des magasins, s'éclairer de leurs magnifiques les vitres andruxées et les fenêtres des hôtels du boulevard Saint-Germain.

Use mélancolie profonde et

Feuilleton

—DE—

L'ABELLE DE LA N. O.

No. 7. Commencé le 8 oct. 1908

LA

Princesse Noire

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR PAUL MARCOURTE

PREMIÈRE PARTIE

LES DEUX BERCEAUX

Y

OU L'AVENTURE SE CORSE

(Suite.)

"Il viendra un jour où cet enfant qui, au regard de l'espoir,

n'existe en ce moment pas plus qu'un petit chat nouveau-né, ou qu'un petit chien ouvrant ses yeux à la lumière, deviendra, pour la société, un individu se liant à d'autres êtres par la filiation, la famille.

"Comment ferez-vous pour que d'autres, et lui-même ne sachent pas une part de la vérité? Que deviendront vos parents positifs dont vous l'avez affublé? Madame Dandré eut un geste évasif et qui reculait cette échéance lointaine:

—Il sera temps alors d'aviser, dit-elle. J'ai fait de mon mieux, et dans des circonstances si difficiles, que...

—Je le sais. Souhaitons que l'identité de ce petit, que la recherche de son état civil ne soit jamais en cause. Vous n'avez pas une seule fois en l'impression que le marquis de Morailles entretient le moindre soupçon?

—Jamais, Véra.

—C'est un homme d'une dissimulation profonde et d'une volonté inflexible. Il a toujours paru accepter votre fable comme vérité?

—Toutjours, Véra!

—Je m'enfiance peut-être à tort, dit la jeune Béate.

étaient ensemble, et traversaient le Bois où déjà la fin d'un jour ramenait la fraîcheur, le long des taillis humides des dernières gelées; elles atteignaient, après une délicieuse promenade, le petit pavillon de la rue de Longchamps.

—La nonou est certainement rentrée, dit Jeanne Dandré devant la porte.

Et elle soupira.

On ne lui ouvrit pas tout de suite, elle reconna. Et elle vit, quand la porte s'ouvrit, la Bourgaignonne défilée, qui, le visage décomposé, sanglotait à faire pitié. Un pressentiment poignant étreignit les deux femmes.

—Jacques! murmura madame Dandré.

La nourrice sans répondre les précéda; elle s'affala en pleurant près du berceau.

Alors seulement, en explications ininterrompues, haéchées des exclamations de douleur de madame Dandré et des hoquets de larmes de la Louise, la vérité se révéla.

L'enfant auquel Jeanne Dandré ne pensait jamais qu'avec le sentiment oppressant de sa responsabilité, l'enfant pour le vie de lequel elle eût donné sa vie, l'enfant qu'elle gardait comme un dépôt sacré, le plus précieux des trésors, le petit Jacques avait disparu.

lui, cela ne serait pas arrivé! Et elle s'accablait, affolée, tandis que Véra Nespoï, plus matresse d'elle, cherchait à reconstruire les faits.

Chose incroyable, la Bourgaignonne ne s'était aperçue de la disparition qu'une fois arrivée ici: elle n'avait rien pressenti, rien remarqué.

Et depuis un quart d'heure qu'affolée, elle ne pouvait que gémir et enligner, elle n'avait rien tenté pour échapper à un désespoir hébété qui la terrassait.

Elle était restée là, près du berceau où dormait la petite fille étrangère; elle demeurait accroupie, assommée comme un animal qui souffre, qui geint, et qui attend qu'on lui vienne en aide car, pour elle, elle se sentait incapable d'agir et de penser.

Un malheur semblable s'était passé sans compréhension. Elle ne s'expliquait même pas, elle ne cherchait même pas à s'expliquer comment cette chose étrange, invraisemblable avait pu se produire.

Il fallut que sa maîtresse, que Véra Nespoï, tour à tour, lui arrachassent les paroles, se fissent ouvrir la scène dix fois; elle ne pouvait davantage comprendre.

Leur première idée fut que c'était là un coup prémédité.

Le signalement de mauvaise mine, l'allure suspecte de la "Parisienne" contribuèrent à leur faire adopter cette version. Mais sa ce cas, pourquoi serait-elle

laissé à la place son propre bébé? Madame Dandré murmura: —C'est "lui", évidemment. Ce ne peut être que "lui"... Lui! seul avait intérêt à enlever notre Jacques.

Véra, qui la regardait de façon significative, d'un serrement de brasque de main la rappela à la prudence devant la nourrice.

C'est alors que la doctoresse, en l'idée d'examiner la voiture, restée dans l'antichambre.

—Regardez donc, Jeanne. Est-ce la votre? La reconnaissez-vous?